Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_06-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS.

Etaient présents : Chrystèle BERTRAND, Fabrice DALINO, Bruno DUTEIL, Yannick FOUVILLE, Marie GUEGUEN, Régine LEFEUVRE, Marcelle LE GUELLEC, Christophe MARTINS, Isabelle OZOUX, Jean RONSIN, Joseph THEBAULT.
Etaient excusés : Loïc BOISGERAULT, Fabienne BONDON

La séance est ouverte à 9h30
Secrétaire de séance : Marcelle LE GUELLEC

ADHESION A L'ASSOCIATION DES INTERCOMMUNALITES DE FRANCE - ANNEE 2026

N° Délibération B/2026/06

EXPOSE DES MOTIFS
Montfort Communauté adhère depuis plusieurs années à l'Association des Communautés de France (« intercommunalités de France »)

L'association a transmis sa demande de cotisation pour l'année 2026 d'un montant de 2993,65€ (0,11 € x 27 215 habitants).

VISAS ET CONSIDERANTS
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Montfort communauté,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- approuve le renouvellement de l'adhésion à « intercommunalités de France » pour l'année 2026 pour une cotisation de 2993.65€.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_06-DE